

# **SYNDICAT MIXTE INTERMODAL DE NOUVELLE-AQUITAINE**

## **PROGRAMME D' ACTIONS**

## PRÉAMBULE

Le **programme d'actions** de Nouvelle-Aquitaine Mobilités a pour objet de traduire les champs d'intervention sur lesquels le syndicat mixte aura à intervenir. Outre les études et investissements prévus budgétairement dans le cadre de l'exercice des compétences obligatoires à l'échelle régionale, ce **programme d'actions** permet de définir l'action de Nouvelle-Aquitaine Mobilités qui agit sous deux angles :

- **soit directement** sur ses fonds propres avec la maîtrise d'ouvrage d'études associant deux membres ou plus ;
- **soit indirectement** avec la possibilité de versement d'une subvention à l'autorité organisatrice membre porteuse du projet (financement issu du VTa perçu sur l'aire urbaine du membre).

Le **programme d'actions** n'est aucunement limitatif et à vocation à être co-construit et réactualisé au fil des ans avec l'ensemble des membres.

## A L'ÉCHELLE RÉGIONALE

### AGIR SUR LA COORDINATION DES SERVICES DE TRANSPORT

METTRE EN ŒUVRE LE PROJET « MOBILITÉS 2030 » (NOM PROVISOIRE)

- conception d'une offre réaliste de transport « unique », simplifiée, lisible et attractive dépassant les frontières et limites institutionnelles, en concertation et en accord avec l'ensemble des membres ;
- établissement d'une vision des offres existantes sur différentes échelles spatiales (définition des missions de chaque ligne, identification des relations et des points de connexion, mise en lumière des doublons et lacunes d'offres, etc...) faisant apparaître les forces et faiblesses de l'offre de transport tous modes ;
- définition d'une offre multimodale optimisée grâce :
  - à la conception de réseaux « cibles » ;
  - à la mise en cohérence des offres de transport (développement de l'offre ferroviaire sur les axes de desserte performants, structuration du rabattement vers des lignes armatures, création de nœuds de correspondances, etc...) ;
  - à un travail sur les potentialités de cadencement des différentes offres.
- évaluation et comparaison des performances économiques des systèmes de transport actuel et « cible » (par ex : chiffrage financier des unités d'œuvre supplémentaires nécessaires, celles redéployées, celles supprimées, etc...) ;
- amélioration de la rentabilité économique des réseaux de transport :
  - en supprimant les redondances et doublons d'offre ;
  - en optimisant les unités d'œuvre ;
  - en visant l'augmentation des recettes par une amélioration de l'offre disponible.
- mise en place d'un schéma de gouvernance pour la définition des offres ferroviaires, interurbaines et urbaines dans une logique d'intermodalité physique, horaire et tarifaire.

HIÉRARCHISER LES PÔLES D'ÉCHANGES ET LES POINTS D'ENTRÉES TERRITORIAUX

- établissement d'un schéma armature des pôles d'échanges multimodaux (existants, en cours d'élaboration et en projet) sur la base :
  - d'une hiérarchisation objective (niveau d'offre de mobilité, modes de transport présents, aire de chalandise, fonctions de l'infrastructure, connexion avec l'armature urbaine à proximité, etc...) ;
  - des caractéristiques territoriales des pôles d'échanges.
- définition des services aux usagers et des offres de transport minimales attendues selon le niveau de classification des pôles d'échanges (pôles multimodaux principaux et secondaires, pôles de proximité, points d'entrées territoriaux, points d'accès aux réseaux armature, etc...).

**DÉVELOPPER L'INFORMATION MULTIMODALE**

ASSURER LA GOUVERNANCE DES DONNÉES TRANSPORT

- gérer, au sein du Référentiel Multimodal Régional (RMR), l'ensemble des données théoriques transport disponibles en Nouvelle-Aquitaine par l'établissant des référentiels (points d'arrêts, topologie des réseaux, etc...) ;
- veille sur la qualité de la donnée « transport » de part une diffusion aux membres et une promotion de l'usage de formats normalisés (norme NETEX et standard GTFS pour les données théoriques) ;
- enrichissement par les producteurs de la donnée « transport » contenue dans les référentiels en y ajoutant les informations utiles aux déplacements (possibilité de ventes de titres sur place, accessibilité du point d'arrêt et/ou de la ligne, temps de correspondances, plans des pôles d'échanges, services et commerces à proximité, etc...) ;
- ouvrir à l'innovation publique et privée, par le biais de l'open data, une réutilisation des données du RMR en vue de la conception d'applications ou de services à destination des usagers ;
- offrir à l'ensemble des membres un outil permettant d'étudier :
  - en « phase amont » les projets de modification d'offres via un outil de gestion des correspondances ;

- les offres de transport disponible sur les territoires (isochrones, zones peu ou pas desservies, etc...).

DÉPLOYER UN SYSTÈME D'INFORMATION MULTIMODAL INNOVANT

- mise en œuvre du système d'information Modalis offrant de multiples fonctionnalités :
  - informations horaires temps réel (réseaux et trafic routier) ;
  - agrégateur des perturbations réseaux ;
  - cyclabilité des voies ;
  - assistance au déplacement par guidage GPS vocal et visuel ;
  - informations prédictives sur les disponibilités VLS et des places en P+R ;
  - calculateur tarifaire (coût estimatif du trajet) ;
  - forum de mise en relation des usagers ;
  - personnalisation de son compte « client » ;
  - comparateur multimodal d'émissions de CO2, etc...
- déploiement de l'application mobile Modalis ;
- utilisation du système d'information Modalis pour alimenter les écrans d'information voyageur au sein des pôles d'échanges.

**COORDONNER LES DÉMARCHES TARIFAIRE ET BILLETTIQUE**

DÉVELOPPER LES TITRES COMBINÉS ET INTÉGRÉS

- mise en place et promotion des tarifications combinées sur le support interopérable Modalis ;
- harmonisation des accords tarifaires en vue de développer des titres combinés génériques (TER+urbain, Car+urbain, TER+Car, etc...) ;
- simplification de la vente de titres en optimisant les charges correspondantes par le développement de guichets « uniques » et d'agences multimodales Modalis ;
- développement des services de type MaaS (Mobility as a Service) en intégrant dans un seul et même outil information voyageur, vente et distribution, notamment sur smartphone ;

- réalisation d'un benchmark des solutions billettiques dématérialisées afin de mettre en place un M-Ticket Modalis dédié aux titres et services occasionnels ;
- travail de partenariat avec les réseaux volontaires un travail d'harmonisation des profils (jeune, social, groupe, etc...) et des conditions d'utilisations, de vente, de distribution des titres multimodaux, intermodaux voire monomodaux.

PILOTER LA DÉMARCHE D'INTEROPÉRABILITÉ MODALIS

- promotion auprès des membres du support Modalis (évolutions, services associés, etc...) sur le périmètre de la Nouvelle-Aquitaine ;
- exploitation d'une plateforme billettique interopérable de test visant à faciliter la mise en place de la carte Modalis sur l'ensemble des réseaux de transport ;
- élargissement de l'interopérabilité Modalis aux nouvelles billettiques connectées de type ABT ;
- développement des échanges de données inter-systèmes afin de faciliter SAV, distribution croisée et reporting.

**OBSERVER LES DÉPLACEMENTS**

SUIVRE LA RÉALISATION D'ENQUÊTES DÉPLACEMENTS

- participation à la réalisation des enquêtes déplacements réalisées sous maîtrise d'ouvrage des membres ;
- compilation des données issues des enquêtes déplacements en vue de la constitution d'une base documentaire accessible à l'ensemble des acteurs de la mobilité (acteurs institutionnels, professionnels de l'aménagement du territoire, etc...) mais aussi du grand public.

INITIER UN OBSERVATOIRE DES MOBILITÉS NÉO-AQUITAINES

- création d'une plateforme de consultation des documents de planification en matière de mobilités (schémas régionaux, plans de mobilités et de déplacements urbains, plans locaux d'urbanisme intercommunal – PLUi-HD, etc....) ;

- recensement des initiatives locales, publiques comme privées, en matière d'offres alternatives de déplacements (plateforme de conseils en mobilité, garages solidaires, transports de proximité, systèmes d'auto-stop organisé, organismes agissant pour la mobilité inclusive, etc...) ;
- accompagner les études de suivi de déplacements thématiques liés à des particularités régionales (déplacements estivaux, déplacements à destination des grands pôles touristiques littoraux, patrimoniaux et pyrénéens, etc...) ;
- sensibilisation des acteurs locaux par le biais de formation à l'attention des élus et des techniciens en charge des déplacements, de journées d'études thématiques, de visites de terrain et témoignages sur des retours d'expériences locales ;
- réflexion sur la création d'une centrale d'information sur les mobilités par la mutualisation et la mise en commun des accueils téléphoniques des différents réseaux des membres.
-

## A L'ÉCHELLE DES BASSINS

Au surplus du programme d'actions à **l'échelle régionale** portant principalement sur les compétences obligatoires de Nouvelle-Aquitaine Mobilités, les 5 bassins de mobilités ont pour ambition respective de se doter d'un programme d'actions à **l'échelle locale** défini partenarialement entre les membres et le syndicat mixte.

### POUR LE BASSIN GIRONDE & GARONNE

- coordination de la mise en place du Réseau Express Régional métropolitain sur ses volets routier et ferroviaire dont notamment son premier volet avec la mise en place de la ligne expresse expérimentale Créon <> Bordeaux ;
- mise en place de produits tarifaires combinés et/ou intégrés avec pour objectif la création d'un « Pass Multimodal Métropolitain » offrant aux usagers un libre accès à l'ensemble des services de transport disponibles sur la métropole bordelaise ;
- recensement des principaux pôles d'échanges du bassin faisant office de « points d'accès » au Réseau Express Régional métropolitain ;
- préconisation des caractéristiques du rabattement multimodal vers ces points d'accès depuis les zones périphériques :
  - en articulant l'implantation des aires de covoiturage ;
  - en garantissant la meilleure intermodalité possible entre les services de rabattement et le Réseau Express Régional métropolitain ;
  - en définissant la politique de déploiement de stationnements sécurisés à destination des vélos en lien avec les stratégies thématiques déjà existantes ;
  - en participant à leur financement sous réserve des adaptations nécessaires au règlement d'intervention de la Région Nouvelle-Aquitaine déjà existant en la matière.
- initialisation d'une démarche visant à mettre en place une politique commune de covoiturage entre l'ensemble des acteurs concernés conformément aux orientations de la Loi d'Orientation des Mobilités ;

- accompagnement de la pratique du covoiturage par la mise en place d'outils d'information numériques dynamiques et innovants en lien avec le système d'information Modalis ;
- définition de la politique de déploiement de stationnements sécurisés à destination des vélos en lien avec les stratégies thématiques déjà existantes sous réserve des adaptations nécessaires au règlement d'intervention de la Région Nouvelle-Aquitaine déjà existant en la matière ;
- développement des services 2R+TC dans le cadre de la démarche globale d'interopérabilité billettique et de mise en œuvre de titres combinés ;
- promotion de l'intermodalité et le report modal souhaité dans le cadre du Réseau Express Régional métropolitain par le biais de campagnes de communication auprès des usagers ;
- étude la potentialité des déplacements pendulaires sur l'estuaire à travers notamment la définition du montage juridique, technique et économique d'un service de transport fluvial complémentaire aux offres déjà existantes.

### **POUR LE BASSIN LANDES & PYRÉNÉES**

- développement de la complémentarité entre les différents réseaux de transport en vue de faciliter l'accès au littoral landais depuis les points d'entrées ferroviaires ;
- recensement des principaux pôles d'échanges du bassin faisant office de « points d'accès » ;
- migration de la carte Passerelle vers la carte Modalis, support de l'intermodalité régionale ;
- étude de l'extension du système d'information Modalis au périmètre Transfermuga ;
- benchmark des expériences de dessertes des territoires périurbains et ruraux en vue d'en assurer une diffusion plus large à l'échelle régionale ;
- accompagnement des démarches sur la mobilité partagée courte distance (« court-voiturage ») afin de les relayer à l'échelle régionale notamment via le système d'information Modalis.

### **POUR LE BASSIN LIMOUSIN & PÉRIGORD**

- déclinaison de la démarche « Mobilités 2030 » sur les questions relatives à l'état des lieux, aux forces et faiblesses de l'offre existante ainsi qu'au désenclavement du bassin ;
- poursuivre le développement des tarifications Passéo (combinées et intégrées) et assurer un reporting des données de fréquentation auprès des membres ;
- accompagnement de la pratique du covoiturage par la mise en place d'outils d'information numériques dynamiques et innovants en lien avec le système d'information Modalis ;
- confortement du rôle de Nouvelle-Aquitaine Mobilités comme :
  - lieu d'échanges et de partage sur des retours d'expériences ;
  - espace de discussion sur des solutions de mobilités innovantes déployées par les autorités organisatrices membres ;
  - lieu de réflexion quant à d'éventuels groupements de commandes.

### **POUR LE BASSIN SÈVRES & ATLANTIQUE**

- anticiper la coordination des offres urbaines avec l'offre ferroviaire régionale et nationale dans un souci de fiabilisation des correspondances ;
- recenser les principaux pôles d'échanges du bassin faisant office de « points d'entrée » sur les territoires ;
- poursuivre le développement des tarifications combinées et intégrées et assurer un reporting des données de fréquentation auprès des membres ;
- initier une démarche visant à mettre en place une réflexion commune sur le sujet du covoiturage entre l'ensemble des acteurs concernés ;
- œuvrer à une meilleure connaissance des mobilités à l'échelle des aires urbaines via une participation aux enquêtes déplacements réalisées sous maîtrise d'ouvrage des membres ou par de nouvelles méthodes de collecte des données de mobilités.

### **POUR LE BASSIN VIENNE & CHARENTE**

- anticiper la coordination des offres urbaines avec l'offre ferroviaire ;

- œuvrer au développement de la complémentarité entre les réseaux de transport urbains et régionaux au vu des nouveaux ressorts territoriaux ;
- recenser les principaux pôles d'échanges du bassin faisant office de « points d'entrée » sur les territoires ;
- poursuivre le développement des tarifications combinées et intégrées et assurer un reporting des données de fréquentation auprès des membres ;
- affiner le rôle de Nouvelle-Aquitaine Mobilités sur la question de l'information voyageur.